



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 MAI 2025

**MALTRAITANCE  
PROGRAMMÉE,  
VIES BRISÉES :  
METTONS FIN  
AUX MALADIES  
RACIALES D'ORIGINE  
GÉNÉTIQUE  
CHEZ LES CHIENS**

CONTACT :  
BENOÎT THOMÉ, PRÉSIDENT D'ANIMAL CROSS  
TÉL : 06 81 37 96 19  
MAIL : [BENOIT@ANIMAL-CROSS.ORG](mailto:BENOIT@ANIMAL-CROSS.ORG)



animalcross



@animalcross

## MALADIES RACIALES D'ORIGINE HÉRÉDITAIRE CHEZ LES CHIENS : UN PROBLÈME ÉVITABLE, UNE INACTION COUPABLE

Animal Cross alerte : il est temps de mettre fin à la sélection, déjà illégale, de chiens malades – et demande des mesures concrètes au gouvernement ainsi qu'aux acteurs de la filière canine.

Face à l'ampleur des maladies raciales d'origine héréditaire chez les chiens, l'association Animal Cross franchit un nouveau cap et appelle le Ministère de l'Agriculture à engager sans délai une réforme de fond sur ce sujet.

En France, les chiens de race représentent environ un quart de la population canine (2,4 millions sur 9,7 millions). Parmi eux, des centaines de milliers sont atteints de maladies raciales d'origine héréditaire. Une réalité que l'association qualifie de « maltraitance programmée », en contradiction directe avec le Code rural.

Si la problématique est connue depuis des années, il est temps de faire le bilan du système actuel, laxiste, qui montre ses limites, malgré les efforts de certains acteurs. S'il existe depuis une dizaine d'années une conscience du problème, les mesures actuelles reposent sur la **seule bonne volonté des acteurs sans mesure coercitive**.

Animal Cross appelle désormais l'État et les acteurs de la filière à prendre leurs responsabilités : des propositions réglementaires concrètes, des engagements simples et applicables immédiatement...

### Une souffrance connue, mais laissée sans réponse

Les maladies héréditaires sont de deux types

- **Monogéniques, causées par la mutation d'un seul gène** : atrophie progressive de la rétine, cataracte héréditaire, sensibilité au gène MDR1...
- Dans les 10 races les plus répandues en France, 46% des chiens sont porteurs et 5% seraient malades en l'absence de tests.<sup>2</sup>
- **Polygéniques et/ou plurifactorielles, dont les chiens hypertypes, liés à des caractères morphologiques exagérés** :
- Plus de 100 000 chiens brachycéphales (bouledogues, carlins...) souffrent de troubles respiratoires (syndrome obstructif des races brachycéphales ou SORB);<sup>3</sup>
- 12 % des chiens testés présentent une dysplasie de la hanche, en 2021, une maladie sans amélioration globale sur les dix années précédentes;<sup>4</sup>
- Plus de 140 000 chiens sont atteints d'affections articulaires héréditaires.<sup>5</sup>
- Sans parler de toutes les autres pathologies

**La consanguinité excessive** toucherait 5 % des chiens de race et réduirait leur espérance de vie d'un an.<sup>6</sup> (120 000 sur 2,4 millions).

BOULEDOGUE FRANÇAIS



TECKEL



BERGER AUSTRALIEN



### Légalement interdit, institutionnellement toléré

L'article R.214-23 du Code rural interdit pourtant explicitement la sélection d'animaux sur des critères de nature à compromettre leur santé ou leur bien-être ainsi que ceux de leurs descendants.<sup>7</sup>

**La responsabilité est partagée et chaque acteur reporte la responsabilité sur les autres.**

L'État a délégué la question des races de chien à la Société centrale canine sans organiser l'encadrement de la sélection des chiens pour les différents acteurs. La confirmation des chiens pour leur attribuer le pedigree ne vérifie pas leur santé. Le chien sera ainsi inscrit au registre des races (LOF) et pourra se reproduire même s'il porte une maladie héréditaire d'origine génétique.

Les tests de santé restent rares ou inefficaces. Le test d'effort BREATH demandé aux chiens brachycéphales est sans validité scientifique, il n'exclut qu'environ 1% des chiens brachycéphales<sup>(8)</sup> alors que le taux de prévalence de la maladie oscille entre 40% et 60%. Cet écran de fumée permet de cacher le SORB des chiens et permet aux chiens avec SORB d'accéder aux cotations les plus élevées et d'être des "super reproducteurs".

La radiographie de dépistage de la dysplasie des hanches n'est effectuée que pour moins de 10% des reproducteurs parmi les races à risque.

Les concours de beauté récompensent encore des chiens malades ou porteurs de maladies.

Le site LOF Select, censé garantir la transparence génétique, n'est rempli que partiellement par les éleveurs. Les tests ADN obligatoires sont utiles pour vérifier les descendants des chiens mais les maladies monogéniques ne sont pas recherchées.<sup>9</sup>

**Les instances vétérinaires nationales et internationales dénoncent unanimement la production d'hypertypes responsables de cette souffrance , comme la Fédération vétérinaire européenne (FVE), la Fédération européenne des vétérinaires pour animaux de compagnie (FECAVA), en France l'Académie vétérinaire, l'Association française des vétérinaires d'animaux de compagnie (AFVAC).**

« La race passe avant l'individu, la beauté avant la santé », résume Animal Cross.

CAVALIER KING CHARLES



## Animal Cross : une feuille de route concrète pour sortir de l'inaction

Face aux limites du modèle actuel, Animal Cross propose des mesures inspirées de nos voisins européens (Pays-Bas, Wallonie, Norvège, Suisse, Allemagne, Royaume-Uni), que le Ministère de l'Agriculture peut adopter rapidement de manière réglementaire :

1. Interdire la confirmation et la reproduction des animaux atteints de maladies à caractère héréditaires.
2. Stériliser les chiens malades ou porteurs de maladies.
3. Interdire la reproduction des races médicalement dans une impasse (ex. : cavalier King Charles, comme la Norvège), faute de mieux.
4. Compléter le test fonctionnel BREATH par une grille d'appréciation complète et un vrai test diagnostique.<sup>8</sup>
5. Exclure des concours les chiens malades ou porteurs de maladies (comme à l'exposition anglaise Crufts).
6. Limiter la consanguinité (maximum 5 à 6 %, formule de Wright) sauf les rares cas où la consanguinité est favorable au chien.<sup>6</sup>
7. Rendre obligatoires les tests ADN des principales maladies monogéniques (coût modeste : 170 € à faire une fois par l'éleveur dans la vie des chiens).<sup>10</sup>
8. Rendre obligatoire le remplissage complet du site LOF Select par les éleveurs.
9. Ajouter les maladies monogéniques aux vices rédhibitoires à l'achat.
10. Rendre obligatoire une assurance santé pour les races à problèmes.
11. Renforcer les contrôles vétérinaires des élevages.
12. Modifier le standard du bouledogue français, le standard actuel exportant dans le monde entier la souffrance animale.
13. Interdire les publicités et les messages d'influenceurs promouvant les hypertypes.

BOUVIER BENOIS



## Une urgence sanitaire et éthique

Animal Cross alerte : il ne s'agit plus d'un problème de race ou de passion, mais d'un enjeu de santé publique et de bien-être animal. Il est nécessaire de donner des règles strictes pour tous les acteurs afin d'encadrer la sélection des chiens de race.

## À propos d'Animal Cross

Animal Cross est une association française de protection animale fondée en 2009, dont le siège à Pau (64). Indépendante de tout courant politique, elle agit sur l'ensemble du territoire pour défendre les animaux domestiques, d'élevage et sauvages.

L'association a pour mission de réduire la souffrance animale causée par l'homme, de promouvoir des méthodes alternatives respectueuses du bien-être animal et de protéger les écosystèmes naturels.

Ses actions incluent des campagnes de sensibilisation, des interventions contre la maltraitance, des recours juridiques, ainsi que des propositions de réformes législatives.

## SOURCES

1. Estimations nationales de population canine (2023).
2. Prévalence citée par le site Antagen, multipliée par le nombre d'animaux LOF en 2024 x 10 (selon espérance de vie)
3. Études de prévalence sur le SORB Liu et al. 2017 au R.Uni ou pour les races non présentes Lillja-Maula Finlande 2024 x nombre d'animaux LOF 2024\* x 10 (selon espérance de vie). Des différences génétiques peuvent exister entre les pays.
4. et 5. Enquête SCC 2011-2021 sur la santé des chiens inscrits au LOF. Synthèse Animal Cross à partir des races les plus touchées (Prévalence x nombre animaux LOF 2024 x 10 (espérance de vie)), disponible sur [www.animal-cross.org](http://www.animal-cross.org).
6. Études sur la consanguinité canine – données génétiques SCC. Travaux de thèse de Grégoire Leroy. Consanguinité chez 7 races et longévité chez le berger allemand et l'épagneul breton cité dans Standards, santé et génétique chez le chien, p 223
7. Article R.214-23 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM).
8. Thèse de J. Corbion O animal sur 155 échoue au test. Retour terrain de 2 personnes organisant les tests Breath: 1% d'échec
9. Cahier des charges ADN de la SCC – 2023.
10. Tarifs Antagen

LABRADOR

